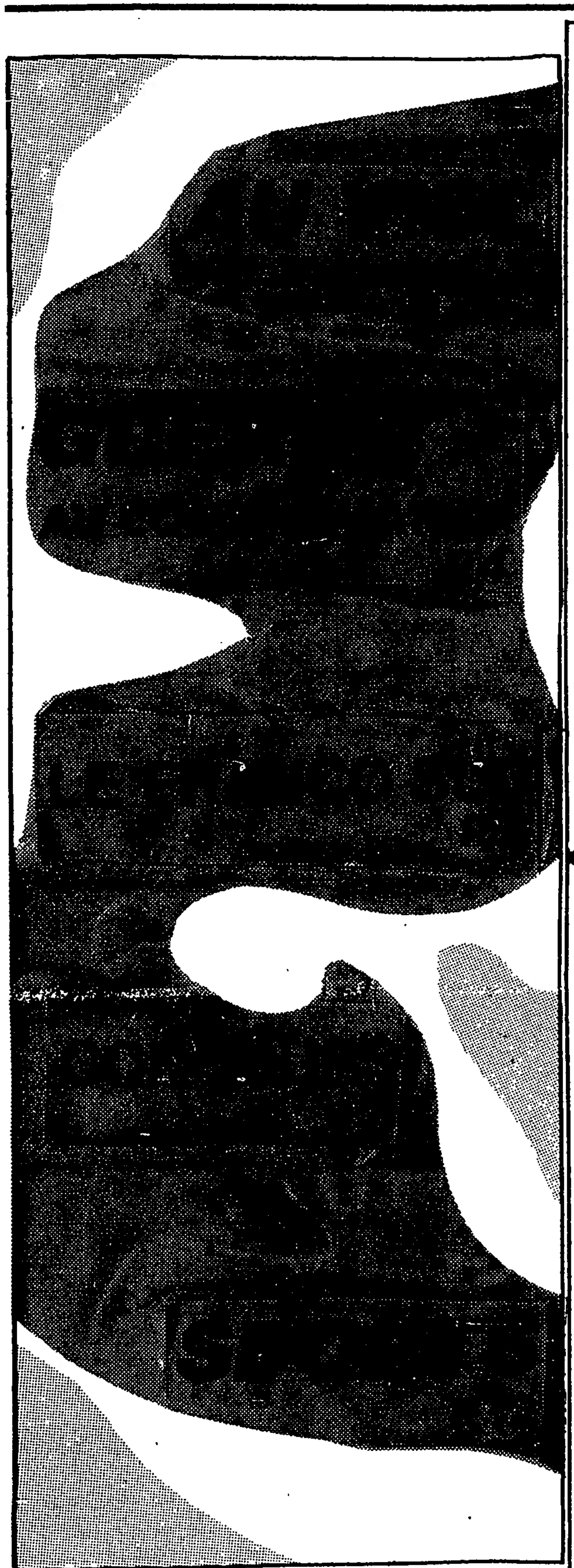
Le télé-guide des francophones chaque semaine dans le Franco.

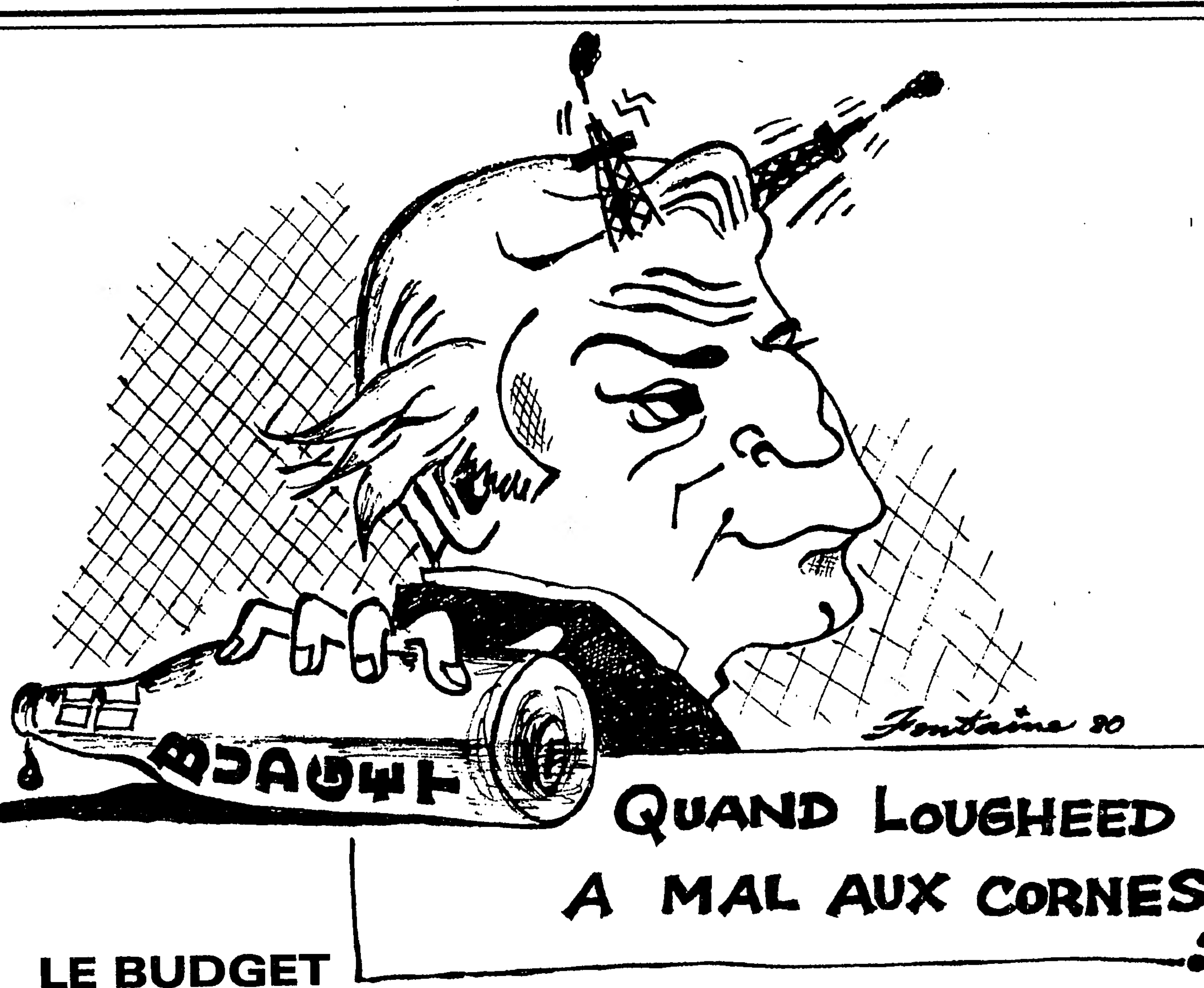
LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928



Vol. 16 No 39 Vendredi 7 novembre 1980 0.50 12 pages





LE BUDGET

MIEUX, MOINS BIEN, OU SEMBLABLE?

Par Silvie Pollard-Kientzel

Mardi dernier, 28 octobre 1980, le parti libéral annonçait son budget. Chacun se souvient de la réaction survenue un an plus tôt lors de la présentation du budget établi par le Gouvernement Clark, ce qui explique sans doute l'impatience et la curiosité du public. Qu'allait-il se passer? Quelle seraient les secteurs touchés? Et même, ce budget serait-il vraiment différent de celui proposé par les conservateurs l'année précédente?

Pourtant, c'est avec un sourire de satisfaction et de confiance que M. Trudeau, Premier Ministre du Canada, s'est avancé dans la salle où allait être révélé, devant tout le pays, ce fameux budget.

Aujourd'hui, chacun en connaît le contenu le tabac augmente de 0.01 par mois durant une période de trois mois, l'impôt sur le chômage, lui aussi, s'est vu alourdir, de même que le gaz naturel, l'alcool également. Un nouvel impôt sur la consommation d'énergie au plan domestique, et bien sûr, l'effrayante question du pétrole, ce point qu'attendait avec impatience, l'Alberta, certes, mais aussi tout l'Ouest canadien.

Le pétrole, il augmente, comme chacun s'y attendait. Et il va continuer tout doucement sa grimpette jusqu'en 1984, alors qu'il vaudra 6.00 de plus. Cette escalade a pu affoler certains, quand d'autres se consolaient, sachant fort bien que ce qu'avait présenté Joe Clark était encore pire. La Colombie Britannique a eu tôt fait d'indiquer sa position, ne pouvant être d'accord. Cependant, personne ne pouvait vraiment connaître celle de l'Alberta, qui est restée muette jusqu'au jeudi suivant, date à laquelle Peter Lougheed, Premier Ministre de l'Alberta, a

suite en page 2

C'était un véritable festival de couleurs vendredi soir à la parti de l'Halloween de la Faculté Saint-Jean. On voit ici les deux castors qui se sont valus le premier prix pour le plus beau costume. La fête a été des plus réussies. Photo: Pierre Sanfaçon.

Le budget

suite de la page 1

tenu à s'adresser à tous les Albertains, occupant ainsi l'antenne de la télévision locale durant quelques minutes.

Alors que Allan MacEachen, , Premier Ministre des Finances, assurait: «C'est une stratégie dans la tradition la plus pure du parti libéral», M. Giles Meikle, Président de l'Institut des comptables agréés, déclarait que «bien que le Gouvernement fédéral ait, de toute évidence, évité les désaccords, le Gouvernement de l'Alberta ne peut guère faire autre chose que de soutenir les compagnies de pétrole, ne serait-ce que parce que l'Alberta repose en grande partie sur ces compagnies.» Mais il continuait: «Il y a toujours une façon de s'en sortir, l'histoire du Canada nous l'a déjà prouvé.»

L'un des grands points de ce budget, à part la source d'énergie canadienne, était d'essayer de réduire le déficit de 14 milliards de dollars accumulé par le pays. Mais là encore, M. Meikle n'est guère optimiste: «Non, ce budget ne va pas réduire le déficit, je n'y crois pas.»

Mais pour Peter Lougheed, là n'est certes pas la question, et il a tout à fait clairement indiqué sa position: «Nous allons réduire l'exportation vers l'Est...» Et une discussion avec le Fédéral devrait apporter du nouveau. Le dossier n'est donc pas fermé. Et pourtant, M. Meikle avouait: «Nous avons vécu dans un monde fort peu réaliste ici en Alberta, depuis les quinze ou vingt années passées.»

FJA:
UN FESTIVAL de la CHANSON

Par Christian Côté

C'est à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean qu'a eu lieu samedi dernier, le Festival de la Chanson organisé par Francophonie Jeunesse de l'Alberta. Ce festival avait comme but de promouvoir et encourager les jeunes talents musicaux francophones de l'Alberta. A noter que c'était le premier de ce genre.

Colette Hébert, de Saint-Albert, douée d'une magnifique voix a remporté la première place du festival ainsi qu'une bourse de 100.00 prix du vainqueur. Elle a interprété «Quand on a que l'amour» et «Laisse-moi partir». Jacques Chauvin, un auteur-compositeur faisant partie de «La Gigue électrique» a terminé au second rang et Laurier Fagnan lui aussi auteur-compositeur, a arraché la troisième place.

Le tout s'est bien déroulé et le public d'environ deux cents personnes a été fort chaleureux. Outre les trois vainqueurs, Gaston Jacques de Saint-Paul a attiré l'attention avec sa composition comique, «La vache», qui a bien déridé l'auditoire. Entrecoupé de sketchs, le festival n'en a été que plus vivant. Quant aux hôtes, Huguette Grenier et Gaétan Bourdon, ils ont été parfaits. Gaétan Bourdon a rendu son «Hommage à Edith Piaf», un pot-pourri des meilleures chansons de la fameuse chanteuse qui a eu l'heur de plaire au public.

Au cours de la journée avait eu lieu des ateliers, d'audio-visuel notamment, en vue d'organiser le côté technique de ce spectacle. Notons que l'atelier de danse folklorique qui était au programme, a dû être annulé faute de participants.

Le talent ne manque pas chez les jeunes musiciens franco-albertains et il est à espérer que d'autres occasions de ce genre se produiront afin de leur permettre de se développer davantage.

BONNYVILLE - Réunion du Conseil Régional de l'ACFA de Bonnyville le 10 novembre à 19h30.

CALGARY

- Spectacle de Claude St-Denis le 13 novembre à 20h00 à l'école Forest Lawn.

RIVIERE LA PAIX

- Théâtre varié par le Cercle Dramatique La Débâcle, le 14 décembre à l'école J.P. Vanier de Donnelly.

- Visionnement du film Cordélia, le 17 novembre à 19h30 au cinéma 400.

- Ouverture officielle de La semaine du Livre, à la salle Dentinger à 21h30 le 17 novembre.

LEGAL

— Vente de garage le 15 novembre organisé par le Mouvement des Femmes Chrétiennes, au Centre Nault de 10h00 à 16h00. Vente de pâtisseries en même temps.

- Le 16 novembre, le Club Soixante Roses organise un bazar.

SAINT—ALBERT

- 8 novembre, danse annuelle du bon vieux temps, à la salle communautaire à 20h30. Plus d'informations au numéro 458-0416 et 459-6070.

- 16 novembre, déjeuner au Club Mocombo à 11h00. Réservations avant le 14 novembre au numéro 459-8046.

EDMONTON

- Rencontre de l'Age d'Or tous les mardis à 1h30 à la salle paroissial de St-Joachim

- Ciné-Club pour enfants de 10h30 à 12h00. Goldorak, film du 15 novembre.

- 7, 8 et 9 novembre, stage de formation phase 1, première session, au Centre de la Providence, pour les scouts francophones.

- 7 novembre, Claude St-Denis Mime fantastique, à 20h00 au Musée Provincial 12845-102 Avenue.

- Collecte de sang au Salon des Etudiants de la Faculté Saint-Jean de 10h00 à 14h00, le lundi 10 novembre.

- Un cours de ressuscitation cardio-pulmonaire d'une durée de quatre heures est offert gratuitement aux étudiants et au personnel de l'Université. Pour vous inscrire au cours offert (les samedis, de 10h00 à 14h00) téléphoner au 428-2572.



Joyeux anniversaire de naissance

Etre membre de l'ACFA c'est une nécessité POUR TOUT FRANCO-ALBERTAIN ***déterminé à le rester***

Membership et Information
423-1681
10008 - 109 rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Bonnyville	826-5275
Calgary	262-7074
Edmonton	423-1474
Fort McMurray	743-3809
Lethbridge	328-8506
Morinville-Legal	961-3665
Plamondon Lac La Biche	798-3896
Red Deer	347-7356
Rivière-la-Paix	837-2026
St-Paul	645-4800

LE 9 NOVEMBRE

Mme Annie AUBIN, Grand Centre
Mme Aldina BEAUPRE, Bonnyville
Mme Rose BELLERIVE, Falher
Adrien BOUCHARD, Edmonton
Simonne DOUCETTE, Edmonton
René DUMAS, Grande Prairie
Mme Edith DUMONT, Girouxville
Lionel FOISY, Foisy
Mme Germaine FORTIN, St-Isidore
Mme Marie José GNJEC, Calgary
Mme Simone GODBOUT, Edmonton
Georges A. HEBERT, St-Vincent
Mme Gertrude HOOGLAND, Clyde
Mme Florence LEFEBVRE, Saint-Albert
Mme Marcelle LEIBEL, Calgary
Mme Danielle LORD COTTER, Calgary
Dale PLAMONDON, Plamondon
Gaston ST—PIERRE, Fort McMurray
Mme Yvonne THEROUX, North Edmonton
Mme Thérèse TINANT, Westlock
Edmond ULLIAC, Atmore

LE 10 NOVEMBRE

Jan BAJKOWSKI, Calgary
Paul A. BENOIT, Girouxville
Roméo BOISSONNAULT, Morinville
Mme Adeline BUJOLD, Cold Lake
Mme Gabrielle BRUNEAU, Falher
Mme Juliette COURCHESNE, Falher
Mme Thérèse COURNOYER, Saint-Albert
Mlle Marthe DALLAIRE, St-Jean Chrysostome, Qué.
André HEBERT, Calgary
Mme Claudette KNUDSEN, Blue Ridge
Mme Maria LEBLANC, Edmonton
Roger LETOURNEAU, Edmonton
Mme Rose MARTEL, Kelowna, B.C.
Kathy MOON, Calgary
Marc OUILLET, Tangente
Rock REGIMBALD, Vimy
André SABOURIN, Morinville
Ruth TARDIF, Falher
Raymond SAUVAGEAU, Falher
Mme Jocelyne TARNEY, Fort Nelson, B.C.

LE 11 NOVEMBRE

Sr Catherine ALBERT, c.s.c., Edmonton
Mme Ginette BOISSE, Calgary
Roger BOUGIE, Whitecourt
Marcellin J.R. GOBEIL, Edmonton
Fernand GOUDREAULT, Whitecourt
Jean-Guy GREGOIRE, Edmonton
Mme Olive HUDON, Calgary
R.P. Antonio KEROACK, o.m.i., Calgary
Hector LABBE, Donnelly
Armand LACTOT, Donnelly
Aimé LAVERDIERE, Girouxville
Mme Rose LEROUX, Kelowna, B.C.
Mme Irène MAISONNEUVE, Donnelly
Sr Marie Agathe MAGNAN, F.J., Lac La Biche
Joseph MAZO, Eaglesham
Raymond OUELLETTE, Legal
Roger ST—ANDRE, Girouxville

LE 12 NOVEMBRE

Mme Edna G. BENOIT, Calgary
Mme Lucette BILODEAU, Sainte-Line
Albert J. DOUCET, Saint-Paul
Emile DUPUIS, Falher
Mme Anne-Marie FRANCOIS, Calgary
Mme Francine GARAND, Falher
Mme Sylviane LANOUE, Fort McMurray
Mme Yvonne MAISONNEUVE, Donnelly
Monique LEVASSEUR, Fort McMurray
Octave OUELLET, Tangente
Mme Elisabeth ULLIAC, Plamondon

LE 13 NOVEMBRE

Mlle Diane CHARBONNEAU, Edmonton
J. Emile DOUCETTE, Girouxville
Hervé DUROCHER, Edmonton
Claude FORTIER, Valleyview
Mme Jacqueline GAGNON, Grande Prairie
Maurice GAUTHIER, Girouxville
Gérard R.GRAVEL, Saint-Isidore
Albert JOHNSON, Guy
Henry LAFLAMME Whitecourt
Mme Rollande LETOURNEAU, Bonnyville
Mlle Janet MARIER, Edmonton
Huguette MICHAUD, Edmonton
Mme Bertha SIMARD, Jean Côté
Normand ST—LOUIS, Picardville
Wilfrid VENNER, Edmonton

LE 14 NOVEMBRE

Mlle Elianne M. BERGERON, Saint-Paul
Mme Réjanne BESSETTE, Jean Côté
Mlle Rachel M. BIBAUD, Gibbons
Mme Pierrette BOUCHER, Jean Côté
Brian BOURGEAULT, Fort McLeod
Claude FONTAINE, Morinville
Mlle Yolande LABBE, Falher
Mme Marie Ange LAFLECHE, Edmonton
Louise LAURIN, Bellevue
Bertrand MICHAUD, Diamond City
Mme Lorraine MICHAUD, Saint-Paul
Richard T. NADEAU, Picardville
Mme Thérèse POTVIN, Hinton
Renald RICHER, Red Deer
Gérard B. SABOURIN, Edmonton
Raymond TREMBLAYX Legal

LE 15 NOVEMBRE

Mme Juliette CHAILLER, Falher
Mme Gaetane CHAMPAGNE, Legal
Jean-Pierre CORBEIL, Calgary
André DUBE, Fort McMurray
Mme Georgette FOURNIER, Donnelly
Mme
Grégoire GAGNON, Edmonton
Pierre GARIEPY, Edmonton
Jean-Paul GAUTHIER, Plamondon
Mme Lavonne GAUVREAU, Saint-Paul
Maurice D. LALIBERTE, Nampa
James LAVALLEE, Saint-Paul
Lucien LORIAU, Edmonton
Andrew OGLE, Lethbridge
Mme Rita PLAMONDON, Plamondon
Roger PLANTE, Saint-Paul
René ST—ANDRE, Girouxville
Lucien TURCOTTE, Jean Côté

Le viol justifiable

LA FACULTE SAINT-JEAN DIT NON...

Par Christian Côté

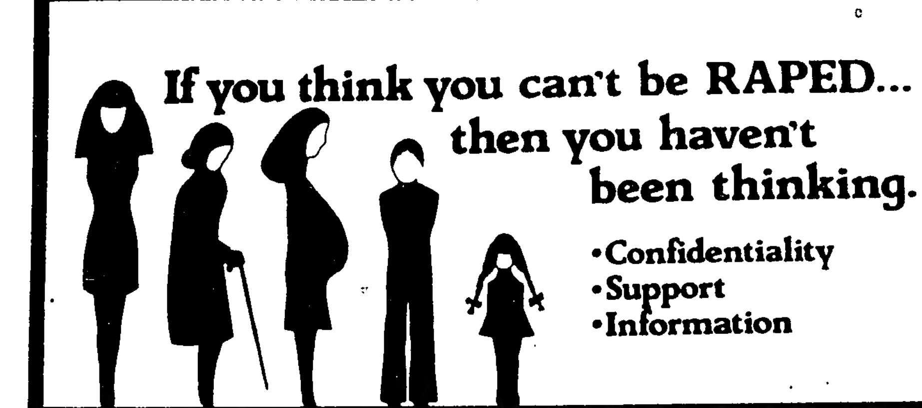
La Cour Suprême du Canada a jugé en 1978, que le coupable de viol pouvait être acquitté s'il croyait honnêtement que la victime était consentante. C'est ce qui a soulevé la colère des étudiants de la Faculté Saint-Jean à la suite de la parution d'un article sur le viol dans le «GATEWAY», journal de l'Université de l'Alberta.

En effet les étudiants, hommes et femmes, jugent cette décision incroyable et ridicule. Tous pensent qu'il est déjà très difficile de prouver un viol, alors avec une telle interprétation, la loi ne fait que donner une excuse au violeur. Personne ne comprend un tel jugement: «C'est une protection entre mâles», entend-t-on de part et d'autre. S'il en est ainsi, une telle protection n'augmente-t-elle pas l'éventualité du viol?

Un membre du Parlement, Svend Robinson, député de Burnaby, veut faire amender le Code criminel de façon à ce que les violeurs ne puissent pas se défendre avec ce prétexte d'honnêteté». Pour cela, il entend faire changer la classification du viol, transformant ainsi l'appellation actuelle «Crime sexuel» en «Assaut physique».

Les étudiants de la Faculté Saint-Jean entendent donner leur appui à Svend Robinson, et des lettres de soutien ont déjà été envoyées. D'autres le seront. Roxanne Yanishewski qui est à l'origine de cette initiative, espère que d'autres personnes parmi la population imiteront le geste des étudiants de la Faculté.

AU VIOL !...



«Si vous pensez être à l'abri du viol c'est que vous n'y avez pas pensé». On retrouvera bientôt cette affiche un peu partout à Edmonton.

Par Chantal Lamothe

AU VIOL! C'est un cri de détresse, c'est un appel à l'aide souvent sans réponse. Que faire?

«24 heures sur 24, nous sommes prêts à recevoir les appels de victimes d'assault sexuel, a dit Marie Laing du «Rape Crisis Center». Des personnes de tous âges, hommes ou femmes nous appellent tout de suite après l'agression ou des années après...»

Le viol, c'est plus qu'une agression sexuelle. Le viol est reconnu socialement pour être un crime de violence où l'homme profite de sa force pour posséder le corps de sa victime et pour démontrer sa supériorité. L'impact social du viol est tel, que la plupart des grandes villes du Canada sont munies d'un service de viol-secours. Edmonton ne fait pas exception.

Au «Rape Crisis Center», il n'y a pas seulement une réponse aux téléphones. Les bénévoles peuvent accompagner la victime si elle le souhaite, par exemple à l'hôpital, au poste de police. Les bénévoles peuvent aussi se rendre au domicile de la victime à sa demande ou à la demande d'un ami, d'un parent démuni.

«Souvent cela se limite à parler du sentiment que ressent la victime. Le travail consiste surtout à lui enlever sa culpabilité. Par exemple, même si elle faisait de l'auto-stop, cela ne donne aucun droit à quiconque de la violer. La convaincre que sa réaction agressive est normale, de même que ses cauchemars et sa grande angoisse, a expliqué Marie Laing. Il faut arriver à trouver ensemble quelle solution lui convient le mieux.»

Le «Rape Crisis Center» est un organisme à but non lucratif, basé sur système de bénévolat. Chaque bénévole reçoit un entraînement complet avant d'entrer en fonction. Des trente personnes qui se partagent la tâche présentement, quelques unes parlent le français et d'autres le chinois. Deux ou trois hommes font partis du groupe. Depuis mai 76, le Centre offre ses services tant aux victimes de viol et d'assault sexuel, qu'à la communauté.

Puisque le problème est social, il faut travailler dans la communauté. Selon le Conseil consultatif de la situation de la femme (organisme fédéral), l'égalité n'a jamais été obtenue facilement, les changements se font à force de revendication et de persévérance et chacun doit travailler pour cette égalité. Ces questions touchent de près tout homme et femme.

Présentement, le Ministre de la Justice, M. Jean Chrétien se prépare à changer la loi des infractions d'ordre sexuel. Il y a deux ans, il avait déjà annoncé ce changement, mais rien n'a été fait... Pourtant tous s'entendent à dire que le problème réside dans la loi.

Une partie du travail communautaire des Centres de viol-secours, consiste à faire prendre conscience aux gens qu'ils sont en mesure de changer la loi.

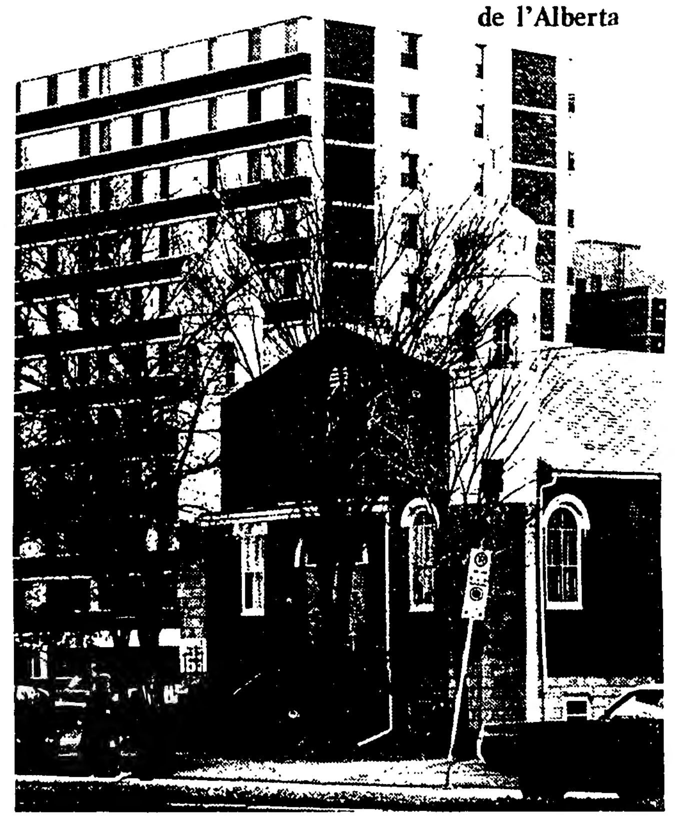
Lettres au FRANCO

LE FRANCO se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres au FRANCO" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres au FRANCO, 10014, 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

Musée Provincial de l'Alberta



Traditions en transition

Une série de conférences sur les religions du monde à l'intérieur du contexte de l'Ouest.

Sous l'inspiration de la galerie du Musée, «Vie spirituelle, rites sacrés», elle explorera l'arrière-plan des diverses traditions religieuses et des pratiques courantes dans l'Ouest canadien. Chaque conférence mettra en vedette un érudit engagé dans la tradition et un croyant à une foi.

La tradition islamique	lundi 10 nov.
La tradition juive	jeudi 13 nov.
La tradition protestante	lundi 24 nov.
La tradition bouddiste	jeudi 27 nov.
La tradition catholique romaine	jeudi 4 déc.
La tradition sikh	lundi 8 déc.

Une période de questions et une heure d'hospitalité pour parler avec l'érudit et le croyant suivront chaque conférence.

Pour plus de détails sur les conférences, les croyants et le contenu, téléphonez à 427-1747

Commandité conjointement par
Alberta Culture
Programmes d'assistance aux Musées
Musées Nationaux du Canada

Musée provincial de l'Alberta
12845-102 ave
Edmonton, Alberta

Admission gratuite



Musée provincial de l'Alberta

Editorial

GUERRE AU CONSOMMATEUR

Un nouvel épisode de la guerre entre Ottawa et les provinces a débuté la semaine dernière. Après la bataille du rapatriement, désormais reléguée à la guérilla judiciaire, voici maintenant la bataille du budget, ou, la bataille du pétrole. C'est une escarmouche d'importance, la seule vraie bataille finalement, la bataille des gros sous.

Comme dans toutes les guerres, il y a des victimes. Du côté des militaires bien sûr: les hommes politiques impliqués dans le combat risquent de perdre quelques plumes, tant du côté fédéral que provincial. Mais cela fait partie du jeu politique. Et, de toute façon, on connait la règle publicitaire: parlez-en en bien, parlez-en en mal, mais surtout, parlez-en. Entre les élections, un politicien ne perd jamais.

Mais du côté des civils, c'est-à-dire du côté des consommateurs, les pertes seront lourdes. Qui en effet paiera la facture?

Du côté fédéral, il faut financer les opérations courantes, redistribuer la richesse nationale aux provinces plus pauvres. Les diverses taxes sur le pétrole et le gaz naturel affecteront, directement ou non, le consommateur. On s'y attendait: le seul moyen de faire baisser la consommation et accroître la conservation est d'augmenter les prix. Le consommateur devra se serrer la ceinture, ou payer plus cher.

Mais ce sont les éventuelles ripostes du Gouvernement de l'Alberta qui risquent le plus d'affecter le budget de chacun. Retarder le moindrement la mise en chantier des usines de traitement des sables bitumineux, avec l'inflation, fera monter d'autant le prix de ces usines et par conséquent, le prix du pétrole qui y sera produit.

Diminuer de 180,000 barils par jour la production de pétrole albertain coûtera plus d'un milliard aux consommateurs, via une augmentation des importations. Etc, etc...

Que ce soit l'un ou l'autre des paliers de gouvernements qui empoche les «pétro-dollars», cela revient au même pour le consommateur. C'est le même argent. Mais les frais de la guerre, c'est lui qui en écope. Pourquoi, au fond?

Alcool et cigarettes. Deux «drogues» que l'on nous vend à coup de millions de publicité. Deux «drogues» à laquelles s'adonnent une partie importante de la population. Pourquoi, à chaque budget, s'attaquer à ces victimes? •

DANS LE DEUIL

LA FAMILLE DESROCHERS DANS LE DEUIL

Madame Lillian Desrochers de Jasper est décédée le 27 octobre 1980 à l'hôpital Miséricorde d'Edmonton à l'âge de 94 ans.

Madame Desrochers est née à Knowlton, Québec. Pendant plusieurs années, elle a accompagné une tante et un oncle dont les affaires les ont obligés à vivre à Trail, Vancouver, New York, Paris et Londres. En 1924, elle a épousé R. Armand Desrochers, un médecin de Montréal. Son mari est décédé en 1930.

En 1939, Mme Desrochers et son fils, Louis sont venus de Montréal à Jasper pour habiter avec Madame Isabelle Morin et feu M. Cyrille E. (Cy) Davignon.

Madame Desrochers laisse dans le deuil sa grande amie et compagne durant quarante ans, Mme Isabelle Morin, ses fils Lucien de Montréal et Louis d'Edmonton ainsi que leur famille respective. Les funérailles ont eu lieu en l'église Notre Dame de Lourdes de Jasper le 30 octobre et l'enterrement a suivi dans le cimetière de Jasper.

Sécurité sociale

UN ACCORD CANADA -FRANCE

Mme Monique Begin, ministre canadien de la Santé nationale et du Bien-être social, ainsi que M. Jacques Barrot, ministre français de la Santé et de la Sécurité sociale et M. Pierre Méhaignerie, ministre français de l'Agriculture, viennent de signer à Paris un arrangement administratif complétant l'accord Canada-France en matière de sécurité sociale. Cet arrangement administratif, élaboré et négocié au cours des deux dernières années, comporte toutes les modalités devant servir à l'administration de l'accord, signé à Ottawa le 9 février 1979. Les autorités françaises et canadiennes prendront les mesures appropriées pour assurer la ratification de l'Accord par les assemblées parlementaires respectives.

C'est la deuxième fois que le Canada signe un Accord international en matière de sécurité sociale. Le premier Accord de ce genre a été signé avec l'Italie et est entré en vigueur le 1er janvier 1979.

L'Accord Canada-France coordonne l'application de la Loi sur la sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada d'une part avec l'application des régimes français de sécurité sociale d'autre part en ce qui touche les prestations de vieillesse, d'invalidité, de survivant et de décès.

Cet accord permet aux personnes qui résident ou qui ont résidé au Canada et en France d'additionner les crédits de sécurité sociale acquis sous la législation sociale des deux pays afin de remplir les conditions minimales exigées pour ouvrir droit aux prestations de l'un ou des deux pays. Il comble ainsi les lacunes dans la couverture de sécurité sociale qui pourraient survenir à la suite du déplacement d'une personne d'un pays à l'autre.

L'Accord prévient également le double assujettissement, situation qui obligerait un travailleur à cotiser aux régimes de sécurité sociale de deux pays à la fois. Une personne, désignée par son employeur canadien pour travailler en France ou vice versa, peut maintenant conserver sa protection de sécurité sociale et ne contribuer qu'au système de sécurité sociale d'un seul pays.

Les résidents du Canada qui ont déjà résidé ou travaillé en France et qui désirent bénéficier des dispositions de l'Accord peuvent communiquer avec le bureau des Programmes de sécurité du revenu le plus près de chez eux. Les résidents français s'adresseront au Centre de sécurité sociale des Travailleurs immigrants, 11, rue de la Tour des Dames, 75436 Paris Cedex 09.

Dans le cadre de l'Accord Canada-France, une entente a été signée entre le Québec et la France afin de permettre aux personnes qui contribuent au Régime de rentes du Québec d'en retirer les mêmes avantages que ceux offerts par le Régime de pensions du Canada. Les personnes qui ont cotisé au Régime de rentes du Québec devront s'adresser aux bureaux de la Régie des rentes du Québec afin d'obtenir les renseignements nécessaires.

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi, au service des 100.000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur intérimaire
Réal Tremblay

Rédactrice
Silvie Pollard-Kientzel

Composition
France Sénéchal

Correspondante
Chantal Lamothe

Publicité
Claire Labrosse

Administration
Hélène Plante

Graphisme et montage
Robert Blaquière

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN 10014-109rue Edmonton, Alberta T5J 1M4 Téléphone (403) 423 56 72

L'abonnement annuel vaut 12. 00 dollars 20.00 dollars pour 2 ans

Le FRANCO est imprimé sur les presses de l'Imprimerie Voyageur Press Ltd, 10010-109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4.

Enregistré comme courrier de deuxième classe no.1881

Le locataire et ses droits

Par Chantal Lamothe

Depuis juillet 80, le contrôle du prix des logements n'existe plus, et est ainsi laissé au marché libre. Le propriétaire a donc tous les droits d'augmentation (avec 90 jours d'avis) et rien ne l'oblige à signer un contrat par écrit. Les locations peuvent se faire à la semaine, au mois ou à l'année.

Cependant, il existe certaines obligations de part et d'autres.

Le propriétaire doit s'assurer que le logement sera disponible à la date prévue. Le logement doit être en bon état, c'est-à-dire, sécuritaire et raisonnablement propre.

De son côté le locataire doit s'assurer que le logement est payé à temps. Il ne doit pas déranger les voisins. Il ne peut pratiquer quelque commerce que ce soit. Aucun dommage ne doit être fait à la propriété et elle doit rester propre. Enfin le locataire doit partir au jour dit.

Un avis de départ a plusieurs spécifications: il doit être fait par écrit, identifier les lieux du logement, donner la date du départ et doit être remis en personne ou par courrier enregistré. Pour une location à la semaine, le propriétaire et le locataire doivent donner une semaine d'avis. Pour la location au mois, le propriétaire doit prévenir 3 mois à l'avance et le locataire un seul mois. En ce qui concerne la location à l'année, le préavis doit être de 90 jours venant du propriétaire, de 60 jours s'il vient du locataire.

Un propriétaire peut ne donner que 14 jours d'avis de départ si son locataire ne remplit pas ses obligations, à l'exception d'un retard de paiement. Cependant le locataire peut donner un avis d'objection, s'il juge les motifs donnés par le propriétaire inexacts. Avec un avis d'objection, le propriétaire doit faire appel à la court.

Pour ce qui est des augmentations de loyer le propriétaire doit avertir 90 jours avant l'augmentation et en indiquer la nature. Si le locataire n'avise pas de son départ, cela signifie qu'il accepte cette augmentation.

Le dépôt de sécurité ne peut être supérieur au versement mensuel. Et un intérêt annuel de 6% du dépôt doit être versé au locataire.

Le propriétaire doit avoir le consentement du locataire pour entrer dans le logement à moins d'un cas d'urgence.

Ni le locataire, ni le propriétaire peut changer la serrure d'une porte sans en avertir l'autre.

Quelques petites informations qui peuvent toujours aider.

Des ententes écrites valent toujours mieux que des ententes orales. Des formules de contrats ou d'objections d'une plainte sont disponible au «Student Legal Services» ou au «Landlord & Tenant advisory board». Cette démarche peut résoudre bien des problèmes.

Avant de s'installer dans un nouveau logement, faites-en le tour avec le propriétaire et faites ensemble la liste des déffectuosités (une formule spéciale existe à ce sujet).

Pour des causes de $1,000. et moins, la Court des petites créances peut venir en aide à ceux qui en font la demande et le «Student Legal Services» a toutes les informations à ce sujet. D'autres part, «Landlord & Tenant advisory board» donne tous les renseignements au sujet des droits du locataire! Bien qu'aucun employé ne soit francophone ou bilingue, un traducteur peut aider les francophones au palais de justice situé juste en face du bureau de «Landlord & Tenant».

LE FRANCO-SUD

Réunion de l'exécutif de l'ACFA régionale de Lethbridge

Par Silvie Pollard-Kientzel

Le lundi 27 octobre dernier, l'Association canadienne-française régionale de Lethbridge tenait une réunion de son exécutif.

Lors de cette réunion, trois résolutions ont été adoptées. Tout d'abord, il a été décidé «que le président communique avec l'ACFA provinciale pour lui demander de rembourser les régionales des 10% d'escompte que leur Carrefour respectif accorde à leurs membres clients, afin d'encourager un meilleur service au niveau régionale et afin de stimuler l'intérêt des comités locaux du Carrefour.»

Le point numéro deux demandait «que l'exécutif recommande au conseil régional la mise sur pied d'un comité de recrutement afin de voir à ce que l'ACFA régionale puisse conserver ses membres déjà adhérés et aussi pour s'occuper d'attirer autant de nouveaux membres que possible.»

Comme tous les autres comités du conseil régional, «ce comité de recrutement se rapportera directement à l'exécutif dont il relève, et sera composé d'un minimum de trois personnes membres et d'un maximum de sept membres (à l'exception du président et de son adjoint)». Si quelque personne était intéressée à faire partie de ce comité, il lui suffirait de communiquer avec la coordonnatrice régionale. Notons encore que Marie-Paul Aberle, Hélène Conard, et Rita Potvin ont déjà accepté de siéger sur ce comité.

Enfin, la troisième et dernière résolution: «Que le conseil régional accorde jusqu'à la prochaine assemblée annuelle, le droit de vote sur l'exécutif aux personnes qui, de temps en temps, pourraient être nommées adjointes aux présidents des comités permanents du conseil pour aider à en diriger les affaires».

ALBERTA

UNE MAISON POUR... TOUT L'OR DU MONDE

Par Silvie Pollard-Kientzel

Le prix des maisons en Alberta, et tout particulièrement, depuis quelque temps, dans la partie sud de la province continue son ascension d'une façon les plus vertigineuses. C'est là ce que bien des gens, rattachés à la vente immobilière ou pas, ont pu constater ces derniers mois, et c'est encore ce qu'une étude faite par le Royal Trust révèle encore aujourd'hui.

A Calgary (Mt. Royal) un bungalow des plus courants avec trois chambres à coucher vaut 14.7% plus cher qu'il y a huit mois, soit $160,000.00 au lieu de $135,000.00.

A Lethbridge, un bungalow semblable a augmenté de 11.8% transformant les $70,000.00 en $78,000.00.

Quant à Sherwood Park, dans la banlieue d'Edmonton, le pourcentage de l'augmentation n'atteint que 4.1 ($85,000.00 il y a huit mois, et $88,000.00 à l'heure actuelle.)

Mais les bungalows ne sont pas les seules demeures qui soient, ni donc les seules à augmenter. En effet, les plus grandes maisons, par exemple à deux étages, affichent à Calgary $245,000. et non plus $200,000. avec ainsi une inflation de 22.5%; à Lethbridge, elle se vendrait $123,500. au lieu de $112,000. (10.3%) à Edmonton (Londonderry), l'augmentation ne représente qu'un 5.6%, ce qui, malgré les taux phénoménaux relevés plus haut, n'est certes pas à dédaigner puisqu'il s'agit là tout de même d'une maison qui vaudrait $120,000. alors qu'elle en valait déjà il y a quelques mois seulement $105,000.

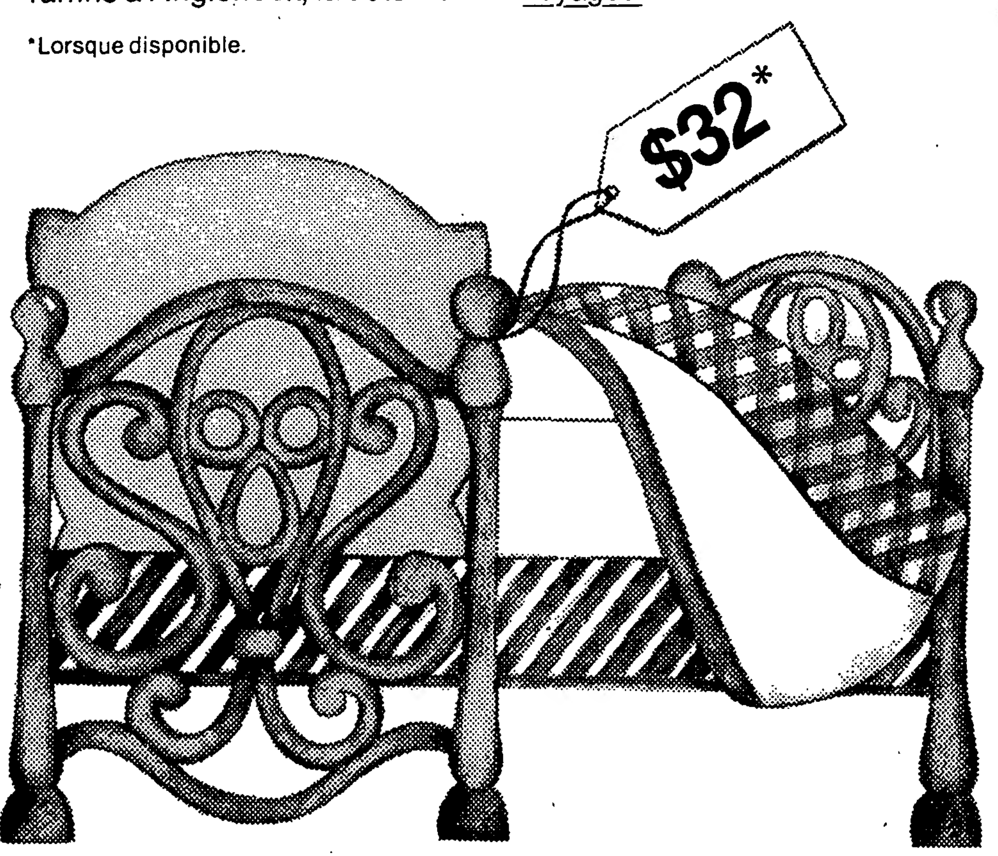
A travers le pays, l'inflation est tout aussi importante, se situant entre 2 et 14% dans les provinces de l'Atlantique; entre 1 et 6% en Ontario à l'exception de certains endroits où les prix ont stagné ou même diminué, et de Toronto qui a, elle, atteint les 12.1%. Au Manitoba et plus particulièrement à Winnipeg, l'augmentation a grimpé jusqu'à 8.2%. Une fois de plus, c'est en Colombie Britannique que l'on remarque les prix les plus fabuleux, exhibant une augmentation de 6.9% jusqu'à 50%!...



Ed Ouelette membre de la Régionale

M. OUELETTE ELU

M. Ed Ouelette a été élu lors des élections municipales du 15 octobre dernier à Lethbridge. M. Ouelette, francophone, membre de l'Association canadienne-française de l'Alberta régionale de Lethbridge, est très actif dans le développement de la francophonie. Et c'est ainsi qu'il supporte également le mouvement Canadian Parents for French.





LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE!

Par Silvie Pollard-Kientzel

Etre étudiant, c'est tout un monde, tout un mode de vie, toute une façon de voir les choses aussi. Mais durant les vacances de l'été, bien des étudiants se font, au moins pour une partie de leur temps libre, travailleurs. Cependant, même si l'étudiant prend alors ce travail temporaire à coeur il n'en reste pas moins, au plus profond de lui-même, étudiant, avec tout l'humeur vagabonde que cela comprend. Et c'est ainsi que la plupart d'entre eux garde toujours un peu de ce temps de vacances pour se livrer à une activité «de jeune». Certains partent en stop dans le sud ou même en Alaska, d'autres préfèrent se livrer au camping sauvage, quand d'autres encore partent tout guilleret sur les plages de Colombie Britannique, n'aspirant qu'à de longues journées ensoleillées...

Agé de 22 ans, Eugène Trottier junior, fils de M. Eugène Trottier, lui aussi rêvait de ce genre de vacances que l'on ne fait que lorsqu'on est jeune, lorsqu'on est étudiant. Et c'est donc ainsi qu'il a décidé de partir pour découvrir l'Est canadien...en moto.

Ce départ ne relève certes pas de l'exhubérence comme il serait si facile de penser. En effet, depuis longtemps déjà, Eugène voulait partir et visiter l'Est qu'il ne connaissait pas, et où il possédait pourtant tant d'attaches, ne serait-ce que culturelles. Mais jamais il n'avait vraiment pensé, d'une façon ou d'une autre, concrétiser ce rêve. Et il aura fallu le Référendum du printemps dernier pour tout déclencher. «Je pensais qu'être là-bas au moment du Référendum serait une bonne idée. Mais en fait, j'ai été un peu déçu, parce que ce Référendum ne transpirait pas vraiment dans les rues.»



Parti seul, par choix, Eugène est revenu avec une amie, et une nouvelle expérience en lui...

En cours de route, il y a toujours des surprises: «Je dois dire que j'ai été très chanceux, car vraiment tout c'est parfaitement bien passé. La seule surprise que j'ai vraiment eu, c'est d'avoir trouver de la neige au Manitoba en plein mois de mai, ce qui m'a obligé de descendre dans le Sud pour remonter plus tard.»

Eugène était parti seul, et c'était vraiment par choix. Il couchait ici et là, chez des amis rencontrés un jour, ailleurs, ou à l'hôtel, ses repas consistaient bien souvent en un sandwich vite fait: «Partir comme cela, a-t-il conclu, ça fait du bien, et c'est vraiment peu cher. Il y a bien des fois où l'on se sent un peu seul. lorsque l'on passe neuf heures d'affilées sur une moto, mais cela permet de méditer, et c'est vraiment une excellente expérience que je recommande.»

"CONCOURS"

ON MANGE BEN CHEZ...

Un concours en collaboration avec le CARREFOUR

Depuis quelque temps déjà, le FRANCO—ALBERTAIN publie chaque semaine une ou plusieurs recettes de cuisine. Nos lectrices ont eu la gentillesse de nous indiquer à plusieurs reprises, l'intérêt qu'elles avaient développé pour cette rubrique. Cependant, comme chaque chose, il faut encore une fois laisser place à la nouveauté, et c'est pourquoi le FRANCO—ALBERTAIN d'un commun accord avec la librairie LE CARREFOUR, a élaboré un concours de cuisine, qui débute dès maintenant et se poursuivra chaque semaine jusqu'au 30 janvier, avec une interruption pour la semaine du 2 janvier, date à laquelle il n'y aura pas de publication en raison des fêtes de Noël.

UN PRIX sera décerné à la meilleure recette de la semaine, sous la forme d'un livre de cuisine avec dessins ou photos en couleurs gracieusement offert par LE CARREFOUR d'Edmonton. Chaque semaine, une liste de cinq livres sera publiée, afin que le candidat puisse faire son choix.

LE GRAND PRIX récompensera la meilleure recette parmi toutes celles envoyées de novembre à janvier. L'heureuse gagnante recevra une encyclopédie de la cuisine gracieuseté du CARREFOUR.

TOUTES LES RECETTES SERONT PUBLIEES: la recette de la semaine paraîtra toujours dans l'édition en cours. Les recettes qui n'auront pas été jugées gagnantes, seront publiées dans les semaines suivant la fin du concours.

POUR PARTICIPER, il suffit de faire parvenir à «ON MANGE BEN CHEZ...» (le titre sera complété par le nom de ou de la gagnante de la semaine), le FRANCO—ALBERTAIN, 10014-109e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 0M4. Avec votre nom, adresse et numéro de téléphone. Et n'oubliez pas d'indiquer le livre de votre choix parmi les cinq proposés dans le dernier FRANCO paru. Les photos qui pourraient accompagner la recette soumise sont acceptées!

HEURE DE TOMBEE: le vendredi de chaque semaine à 12h00.

La liste de cette semaine parmi laquelle il vous faudra choisir un livre est la suivante:

— La cuisine pour tous - Livre de poche

— La cuisine de Pol Martin - Editions de l'Homme

— Hors d'Oeuvres et entrées de Maman Lapointe - La Presse

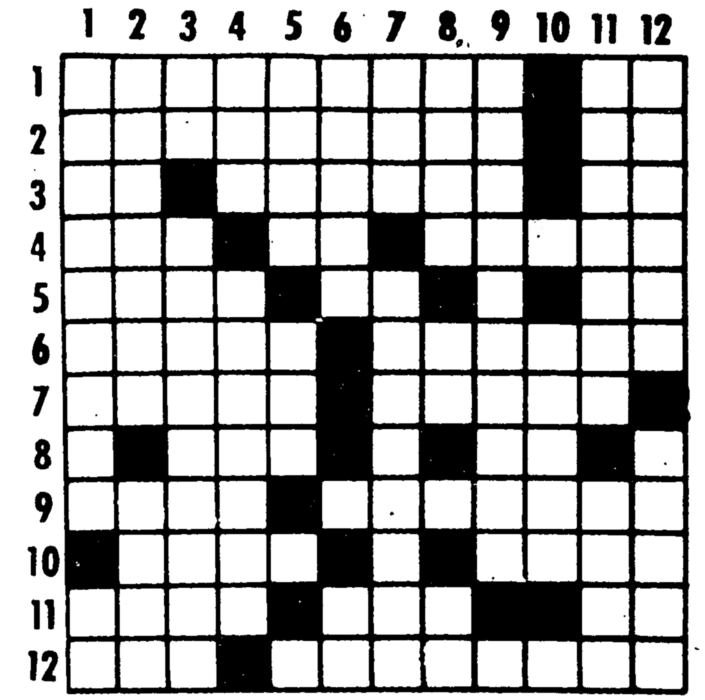
— Recettes pour aider à maigrir - Editions de l'Homme

— La cuisine allemande - Héritage

N'oubliez pas de joindre votre choix à votre recette.

MOTS CROISES

PROBLEME 3610



HORIZONTALEMENT
1– Science qui traite du vin. – Adv. de lieu.
2– Exhaussement. – Altesse royale.
3– Nég. – Évaporé. – Int.
4– Germandrée. – Marque la situation. – Sec.
5– Soulève. – Poss. – Conj.
6– Principe odorant de la racine de l'iris. – Qui a beaucoup de grains.
7– Action de sauver. – Avironner.
8– Fl. de Suède. – Unit les parties du discours.
9– Greffé. – Souveraines, parfaites.
10– L'Irlande. – Enveloppe calcaire.
11– Cri des bacchantes. – Petit outil pour ouvrir ou fermer. – Pron. pers.
12– Monnaie japonaise. – Lever préalablement une certaine portion sur un total.

VERTICALEMENT
1– Forme de l'alcoolisme par l'abus à peu près exclusif du vin. – Du verbe être.
2– Exhaussera. – Masse de neige qui est à l'origine des glaciers.
3– Venu au monde. – Transformation.
4– En forme d'oeuf. – Énonce successivement les parties d'un tout.
5– Délayé. – Saison.
6– Enlèvent. – Conseil de la reine.
7– Eau-de-vie. – Plaisant.
8– De l'alphabet grec. – Coups de baguette. – Article espagnol.
9– Agacement.
10– Propre.
11– Etat de ce qui est filiforme. – Crochet de fer.
12– Jugement de certains tribunaux administratifs. – Intenter, poursuivre une action en justice.

solution dans la prochaine édition...

HALTE-LA... sous peine de radiation

Par Silvie Pollard-Kientzel

Les directeurs de Transport Canada ont avoué le 27 octobre dernier leur inquiétude concernant d'éventuels intrusions du territoires pourtant bien délimité couvert par le radar à six milles au Sud-Est de Sherwood Park. «Ces personnes s'exposeraient à une dose de radiation electromagnétique qui pourrait être très dangereuse», a signalé M. Bob Creighton, Directeur du secteur des télécommunications à l'aéroport international d'Edmonton.

En effet, une exposition directe pourrait engendrer des cataractes, des troubles fonctionnels du systèmes nerveux et cardio-ovasculaire, ainsi qu'endommager la peau et même certains organes internes.

Et malgré cette inquiétude, et cette description qui n'est guère attrayante, il faut bien le dire, les Directeurs assurent que le radar ne représente aucun danger pour les habitants des environs, dù moment, bien entendu, qu'ils ne franchissent pas la zone interdite au public

L'endroit est extrêmement bien balisé et clôturé, et possède même de nombreux panneaux informant des risques de radiation. Cependant, cette zone dangereuse a été pénétrée et même endommagée plusieurs fois durant l'année.

Transport Canada, par l'intermédiaire de M. Creighton, tient à faire savoir à la population que ce radar, qui ce présente sous la forme d'une grosse balle de golf dans son trou, a un rôle unique et important pour un contrôle du traffic aérien adéquat.









AVIS

AUX DETENTEURS DE BAUX DANS LES PARCS NATIONAUX

Dans ma lettre du mois de septembre 1980, et en reconnaissance du caractère particulier des questions qui intéressent certains détenteurs de baux, j'ai offert de renégocier les conditions des baux dans les parcs nationaux de Yoho, Banff, Jasper, des lacs Waterton, Prince Albert et du mont Riding. Permettez-moi de vous signaler que cette offre se termine le 15 novembre, 1980.

Après cette date, je présumerai que tout détenteur de baux qui n'a pas répondu à l'offre a re jeté ces conditions et mes services entreprendront les démarches nécessaires pour la mise en pratique des conditions du loyer. Certains cas seront renvoyés à la cour fédérale, d'autres seront soumis à un conseil d'arbitrage ou à un organisme de recouvrement des loyers, selon ce qui convient. Si vous désirez des renseignements additionnels à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Les détenteurs de baux sont donc priés une dernière fois de soumettre par écrit leur acceptation ou leur refus de la présente offre au directeur du parc ou au :

Parcs Canada
Chef, Division de l'immobilier
Ministere de l'Environnment
Ottawa, Ontario
K1A 1G2


Parcs Canada Parks Canada

Canadä

John Roberts
Ministre de l'Environnment


Public Works Canada Travaux publics Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES: visant la location des facilités énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des travaux Publics du Canada, pièce 200, 2e étage, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta (tél.: (403) 420-3213) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions à travers les Travaux Publics Canada, chambre 200, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta.

LOCATION

Projet No. 6-80
Locations de bureaux et d'entrepôt connexe Edmonton, Alberta

On demande à louer à Edmonton, Alberta, l'espace à bureaux d'une surface locative d'environ 840 mètres carrés, 185 mètres carrés d'espace d'entrepôt et trois espaces de stationnement, tel que défini dans les documents d'offres. On ne considèrera que les seuls édifices situés à l'intérieur des limites définies dans l'ensemble de soumission et situés en dedans d'un pâté de maison d'un circuit d'autobus assurant un service minimum de 30 minutes.

Date limite:3h p.m. (MST) vendredi 14 novembre 1980.

Pour d'autres détails contactez:

M. Mer Geres
Gérant de Location
Tél.: (403) 420-3268

INSTRUCTIONS

Les soumissions doivent être déposées sur les formules fournies par le Département et remplies selon les conditions décrites dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

Offre d'emploi

LA FEDERATION CULTURELLE DES CANADIENS FRANCAIS (F.C.C.F.)
Requiert les services d'un/e:
— Responsable des communications —

Exigences:
- diplôme universitaire ou l'équivalent
- excellente. connaissance de la langue française
- esprit d'initiative et de travail d'équipe
- bonne connaissance des media d'information
- expérience dans les domaines de l'information et des relations publiques
- connaissance des communautés francophones du Canada

Responsabilités:

Responsable du programme d'information de la F.C.C.F.:
- publicité, communiqués, kiosque ambulant, revues de presse, révision du bottin national des ressources culturelles
- participation à une publication culturelle périodique
- collaboration étroite avec divers organismes tels:
- Conseil des arts du Canada
- Conseil Canadiens des Arts Populaire
- L'Office national du film
- L'A.C.E.L.F.
- Le conseil de la vie française en Amérique
- Service culturel de l'Ambassade de France
- Association de la Presse francophone hors-Québec et autres organismes d'intérêt culturel.

Salaire: 23,000.00 à 26,000.00 selon les qualifications et l'expérience

Lieu de travail: St-Boniface (Winnipeg), Manitoba.

Entrée en fonction: Décembre 1980

Adresser la demande avec curriculum vitae au plus tard le 21 novembre 1980 à:

La directeur général
La Fédération culturelle des Canadiens français
C.P. 26
Succursale Norwood Grove
St-Boniface, Manitoba
R2H 3B8


Public Works Canada Travaux publics Canada

Appels d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux Publics du Canada, pièce .200, 2e étage, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta (tél:(403)420-3213 seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No

652130-DI-002 Donalda, Alta Bureau de Poste
652287-DI-002 Wainwright, Alta Edifice Fédéral
651441-DI-004 Coronation, Alta Bureau de Poste
651719-DI-002 Delburne, Alta Bureau de Poste
651013-DI-002 Big Valley, Alta Bureau de Poste
652139-DI-002 Daysland, Alta Bureau de Poste

Rampe pour handicapés.

Date limite: 11h30 a.m. (MST) le 21 novembre 1980
Dépôt: Nul

Les documents de soumissions peuvent être obtenus aux endroits suivants: Pièce 200, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta; et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de construction d'Edmonton et de Red Deer, Alberta, ainsi qu'à chacun des Bureaux de Postes touchés par ce projet.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä


Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada Public Service Canada

Dans un pays d'eau et d'espace

Devenez officier de la Garde côtière Canadienne

Des baliseurs, des navires rapides spécialisés en recherche et sauvetage, et une des plus importantes flottes de brise-glaces au monde portent tous l'insigne de la Garde côtière et assurent la sécurité des activités maritimes du pays.

La Garde côtière canadienne du Minisrère des Transports offre une excellente formation et une carrière intéressante aux jeunes gens, hommes et femmes, attirés par la vie en mer et désireux de mieux connaître leurs pays. Les candidats choisis seront formés en mécanique de marine ou en navigation au Collège de la Garde côtière canadienne, à Sydney en Nouvelle-Écosse.

Le programme d'une durée de trois ans offre une sélection de divers sujets incluant entre autres les opérations de navire reliées au pont ou à la salle des machines, les mathématiques, les sciences, le droit maritime ainsi que d'autres matières se rapportant à la navigation dans le monde maritime actuel. Pour de plus amples renseignements sur les critères d'admission ou encore pour obtenir des formulaires d'inscription, il s'agit simplement d'envoyer un coupon dès aujourd'hui. Les demandes d'emploi seront acceptées jusqu'au 31 janvier 1981.

Agent en dotation
Élèves-officiers, Garde côtière
Transports Canada
Place de Ville
Podium, 4e étage
Ottawa, Ontario K1A 0N5

TROUSSE D'INFORMATION GRATUITE

Veuillez me faire parvenir des renseignements additionnels concernant le collège de la Garde côtière canadienne, Transports Canada.

Nom ______________________

Adresse ______________________
Rue App.

____
Ville Province Code postal

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

REFERENCE NO 2-N85-7 (AOL)

ROLE NO 5077

REQUETE PRESENTEE PAR NORTH CARIBOO FLYING SERVICE LTD. EN AUTORISATION D'EXPLOITER UN SERVICE AERIEN COMMERCIAL

North Cariboo Flying service Ltd. a demandé l'autorisation d'exploiter, à partir d'une base située à Edmonton (Alberta) un service aérien commercial d'affretement (classe 4) au moyen d'aéronefs à voilure fixe de groupe E.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission Canadienne des Transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le 24 novembre 1980.

Le comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au secrétaire du transports aériens à Ottawa, K1A 0N9
GH Collision
Division des permis
pour le directeur de l'exploitation
comité des Transports aériens.

les petites annonces

1 - Offres de services
2 - Offres d'emploi
3 - Gardiennes demandées
4 - Logement à louer
5 - Logement demandé
6 - A vendre
7 - Divers
8 - Personnel

1

J'AIMERAIS GARDER enfants à la maison, du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 ou toute la journée. Pour plus ample information 466-1453, Mme Raymonde Laforme.

2

BILINGUE SERVEUSE DEMANDEE, pour salle à diner. Pour information, contactez Delta Restaurant 4400 MacLeod Tr. S. 243-9882. Dans l'edifice (South Calgary One)

GARDIENNE DEMANDEE, 2 jours par semaine pour enfants de 7 mois et 3 ans, à Saint-Albert. Composer le 459-8642.

A VENDRE **6**

3 billets d'avion, Edmonton-Dorval (QC) aller seulement par CPR. Départ le 11 novembre. Contactez Gaétan: 434-3292, entre 17h00 et 19h00.

A VENDRE

BOBCAT 1978, 3 portes, 19000 milles, radio, stéréo 8 pistes, vitres teintées, couvre-siège. Téléphone: 426-0687 après 5h00.

7

Dame, 40 ans, libre, désire rencontrer canadien-français, bonne éducation, sérieux mais aimant le plaisir. Photo appréciée. But: amitié et... l'avenir le dira.

Réponse casier 1002,
Le Franco-Albertain
10014-109 Rue Edmonton

Offre d'emploi

La commission scolaire catholique de Lakeland *150

requiert

1 PROFESSEUR DE FRANCAIS
(programme français)

pour 7e, 8e et 9e année.

Envoyez demande d'emploi et résumé à:

Michel Beaudoin
Directeur Général des Ecoles
C.P. 1110
Bonnyville, Alberta
T0A 0L0
Tél.: 826-3235

Le FRANCO-ALBERTAIN est à la recherche d'un(e) journaliste correspondant (Edmonton)

Appelez Silvie au 423-5672

Cartes professionnelles et d'affaires

SOCCER+HOCKEY = ?

Par Jean Poulin

Un match des Drillers au Colisée d'Edmonton! Une telle déclaration faite il y a un an à Edmonton, aurait fait rire la plupart des gens...

Mais vendredi, le 31 octobre, un tel match s'est pourtant déroulé au Colisée entre les Drillers et les Whitecaps de Vancouver. Ce match était le premier de la saison pour les Drillers dans le nouveau jeu de «Indoor Soccer». Ce jeu, créé l'année passée par la ligue nord-américaine de soccer (LNAS) est le résultat d'un mariage entre le football (soccer) et le hockey. «Indoor Soccer» mélange la technique et l'exhaltation du football avec les règlements du hockey.

Avec six joueurs par équipe, et en utilisant la superficie de la patinoire (couverte de «astroturf»), le jeu se joue en quarts de quinze minutes. Chaque équipe peut avoir quatorze joueurs sur le banc et la substitution des joueurs est semblable à celle du hockey. Il y a des pénalités de deux minutes pour les infractions et en cas de match nul, il y a du temps supplémentaire pour permettre à l'une des équipes de gagner.

Pourquoi avoir apporté ce jeu à Edmonton? Selon la direction des Drillers, il y aurait un marché à Edmonton. Elle compte sur les gens qui n'ont pas la chance d'assister au match des Oilers, et sur les partisans des Drillers de la saison régulière.

Selon l'entraîneur des Drillers, M. Tim Liskoskie, «le jeu sera bénéfique pour les jeunes joueurs en leur permettant de développer leur compétence technique et la collaboration en équipe.» M. Liskoskie ajoute que la saison de «Indoor Soccer» aidera l'équipe à se préparer pour la saison régulière de 1981.

Je ne sais pas si ce jeu deviendra populaire à Edmonton, mais pour les gens qui assisteront aux matchs, je vous garantis qu'il y a beaucoup d'action. Ce qui manque pourtant, selon moi, c'est la finesse du jeu. La superficie est trop petite pour un ballon de «soccer» et l'absence d'un règlement de hors jeu, fait que la ruse n'est pas nécessaire pour faire sortir le ballon de son territoire.



Mais il faut le voir pour y croire. La nouveauté du jeu servira sûrement à attirer des spectateurs pour les premières parties. Et le succès du club dépendra de la possibilité des Drillers de maintenir cet intérêt pour faire revenir ces spectateurs.

FJA:

UN TOURNOI AVEC UNE DIFFERENCE

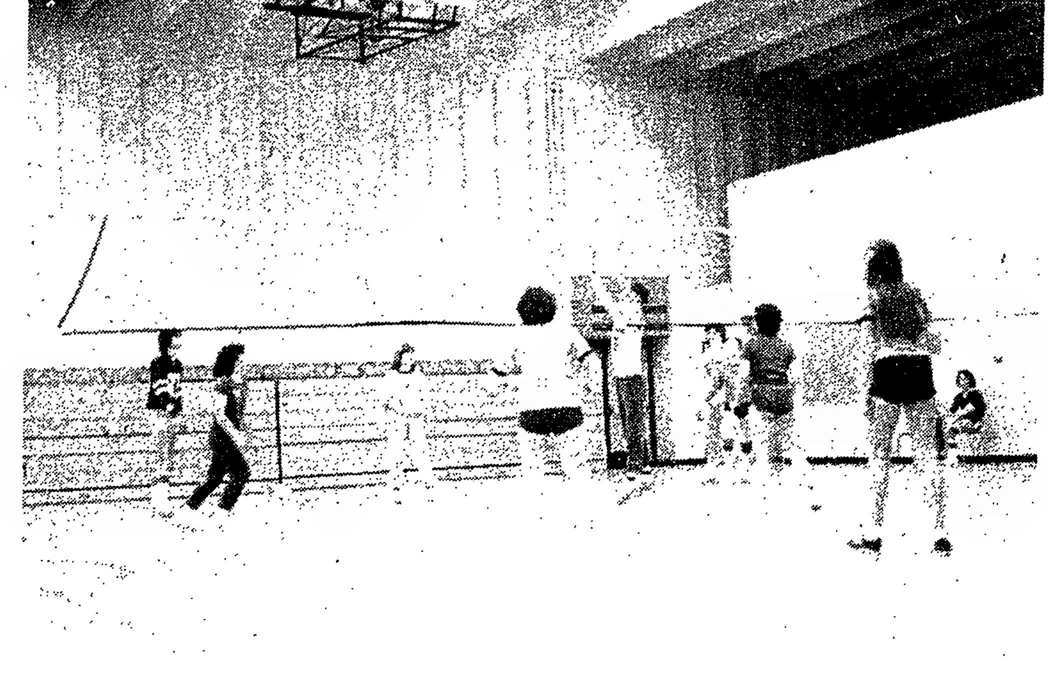
Le tournoi récent de ballon-vollant, organisé par Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA) n'était pas une compétition féroce. La plupart du temps, les participants étaient indifférents au compte et se contentaient de s'amuser.

Le tournoi, tenu le 1er novembre à l'école J.H. Picard rassemblait une soixantaine de jeunes. Des équipes de Falher, Donnelly, Morinville, Saint-Paul et Edmonton y participaient. Tout cela dans le cadre du premier Festival de la Chanson.

A la fin de la journée l'équipe de J.H. Picard a été déclarée championne. Mais si l'équipe de J.H. Picard était le champion, le médaillon d'or aurait dû être présentée à l'équipe de Saint-Paul. Ils n'ont pas réussi à gagner une seule partie, mais je vous assure qu'ils ont eu le plus de plaisir!...

Le tournoi était un succès. Sous la direction de M. Gilles Chartrand, la journée était très bien organisée, et avec Huguette Grenier il a réussi à créer une atmosphère sociale et non pas compétitive parmi les participants

Le succès du tournoi (et de la fin de semaine) indique qu'il y a un intérêt de la part des jeunes francophones en Alberta pour des tels rencontres. J'espère que le succès du premier «Festival de la Chanson», encouragera Francophonie Jeunesse à répéter le Festival l'année prochaine.



Plus de certificat de non-utilisation de DIETHYLSTILBOESTROL

OTTAWA, 27 octobre 1980 -- Le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, a annoncé aujourd'hui qu'à partir du 1er novembre 1980, Agriculture Canada n'exigera plus de certificat de non-utilisation de diéthylstilboestrol (DES) pour les viandes et produits carnés importés des Etats-Unis.

Le Canada exigeait ce certificat pour les viandes et les produits carnés américains depuis le 2 août 1974. A cette époque, l'Administration des aliments et drogues des Etats-Unis (FDA - Food & Drug Administration) autorisait encore l'utilisation de diéthylstilboestrol dans l'industrie du bétail, tandis que le gouvernement canadien l'avait interdite.

Des études ont indiqué que la consommation de viande provenant d'animaux ayant été traités avec ce régulateur de croissance pouvait représenter un danger pour la santé des humains.

«L'Administration américaine des aliments et drogues nous a maintenant assuré que le diéthylstilboestrol n'est plus utilisé dans l'industrie du bétail aux Etats-Unis » a déclaré M. Whelan. «Nous accepterons donc les importations de bovins, moutons, agneaux et chèvres en provenance des Etats-Unis sans certificat de non-utilisation de diéthylstilboestrol.»

Les produits carnés à base de boeuf, de mouton, d'agneau et de chèvre seront acceptés pour l'importation sans certificat de non-utilisation de diéthylstilboestrol, à condition qu'ils soient accompagnés de la déclaration suivante signée par un vétérinaire officiel: «Tous les produits carnés désignés dans ce certificat sont tirés d'animaux n'ayant pas été traités au diéthylstilboestrol et ayant été abattus après le 1er novembre 1980.»

Toutes les viandes produites avant le 1er novembre devront encore être accompagnées du certificat de non-utilisation de diéthylstilboestrol, comme par le passé.

«La décision de ne plus exiger le certificat se fonde sur l'assurance que nous a donnée le gouvernement des Etats-Unis, relative à la non-utilisation de diéthylstilboestrol,» a poursuivi M. Whelan.

«Toutefois, si nous devions nous apercevoir que les éleveurs américains se servent de diéthylstilboestrol illégalement, nous nous verrions obligés de revenir sur notre décision.»



L'EMETTEUR

en VEDETTE cette semaine à

Génies en herbe

SERIE NATIONALE

Matane contre Edmonton

Le vendredi 14 novembre, à 19h00



CBXFT 8861-75e rue, Edmonton

LA TELEVISION FRANCAISE EN ALBERTA

SUPPLEMENT AU FRANCO-ALBERTAIN
VENDREDI 7 NOVEMBRE 1980

08h30 PASSE PARTOUT
09h00 CANDY
09h30 PACHAT
10h00 HEROS DU SAMEDI
11h00 STAR TREK
11h30 TELEJEANS
12h00 FOOTBALL CANADIEN
Demi-finale Est.
15h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
16h00 TELEJOURNAL
16h05 NOIR SUR BLANC
17h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise. Reportage sur la fondatrice de la congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, la Vénérable Mère Marie-Rose. Entr.: Louise Hamel. Réal.: Lucile Paradis
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Los Angeles à Montréal
20h30 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
21h30 PIERRE ET CIE
22h30 TELEJOURNAL

22h45 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h05 CINEMA
«Le roman d'un voleur de chevaux»

SPORTS

10h00 HEROS DU SAMEDI
12h00 FOOTBALL CANADIEN
Demi-finale de l'Ouest. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Pierre Dumont. Commentateur à la mi-temps: Camil Dubé. Réal.: Jacques Viau.
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal les Kings de Los Angeles rencontrent les Canadiens. Comm.: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

LES SOEURS GRISES



Sur un rythme pimenté d'anecdotes Soeur Elisabeth de Moissac évoque l'arrivée des Soeurs Grises au Manitoba, parle de leur rôle en tant qu'infirmières et enseignantes au sein de la communauté francophone.

DIMANCHE 9 NOVEMBRE



SPORTS

14h00 FOOTBALL CANADIEN
Demi-finale de l'Ouest. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Pierre Dumont. Commentateur à la mi-temps: Camil Dubé. Réal.: Jacques Viau.

08h30 PASSE PARTOUT
09h00 CONTES D'ELSA
09h30 GRISU LE PETIT DRAGON
09h45 LES GRANDS PERSONNAGES
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 D'HIER A DEMAIN
12h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
Dossier. Chronique horticole les sermentozas avec Gilles Domaine. Commentaires sur l'actualité agricole. Court sujet. Réal.. Jean-Guy Landry, Madeleine Lafrance, Gilles Perron et Denis Faulkner. Anim. Yvon Leblanc

13h00 A COMMUNIQUER
14h00 FOOTBALL CANADIEN
Demi finale de l'Ouest
17h00 SECOND REGARD
18h00 HEBDO DIMANCHE
19h00 CHEZ DENISE
10h30 LES BEAUX DIMANCHES
1) Faut voir ça!
2) 375e anniversaire de Port Royal
3) «Deux sur une balancoire»
23h00 TELEJOURNAL

23h15 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h30 CINE CLUB

LUNDI 10 NOVEMBRE

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 YOU HOU
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 WOODY LE PIC
12h00 TELEJOURNAL
12h05 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE JOUER
15h00 LES ATELIERS
15h30 ALBUM DE SOUVENIRS
16h00 BOBINO
16h30 ALBATOR
17h00 QUELLE FAMILLE
17h30 SUR LA ROUTE DE L'AMITIE

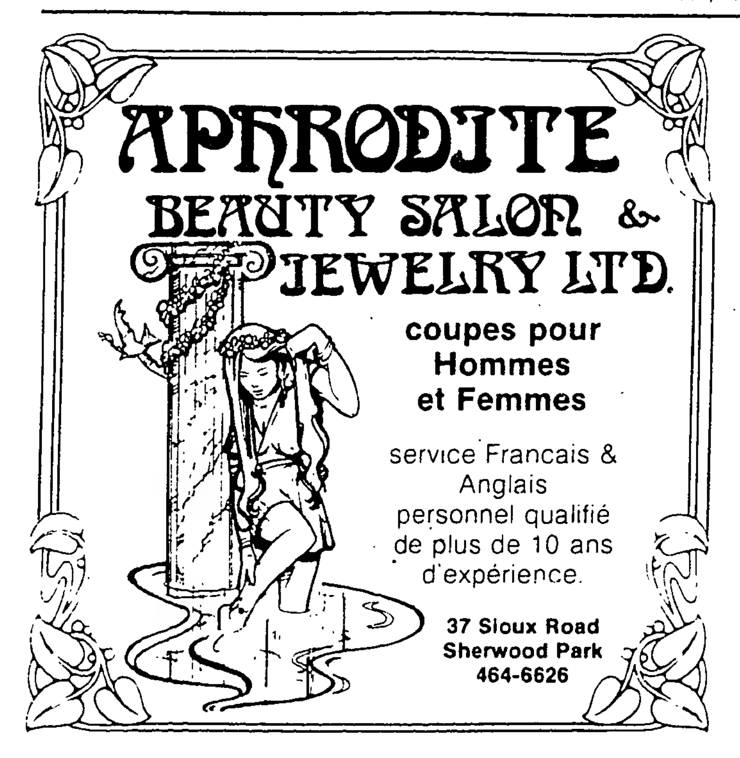
18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

19h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
La fine cuisine adaptée par le chef Henri Bernard à la cuisine familiale recettes, techniques de base, cuisson et équilibre des menus Réal Alex Page Au menu crabe à la suédoise et soufflé glacé Tia Maria

19h30 LAUTREC 81
20h00 DU TAC AU TAC
20h30 TELE SELECTION
«Les immigrants»
22h30 TELEJOURNAL

22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h15 COMMISSARIAT SPECIAL SPECIAL K-1
24h15 LE DOSSIER SECRET DES TRESORS





09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 VIRGINIE
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 HEIDI
12h00 TELEJOURNAL
12h05 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Rétrospective de la vie culturelle à **Femme d'Aujourd'hui**, avec des extraits de pièces de théâtre qui ont été présentées au cours des quinze années de cette émission. Entre autres, montage d'extraits de pièces de Molière fait par Jean Dalmain. Anim.: Rachel Verdon. Réal.: Yvette Pard.
14h30 CINEMA
«La valise»
16h00 BOBINO
16h30 DON QUICHOTTE
17h00 LES PIERRAFEU
Une belle-mère en or. Délima enceinte, sa mère s'empresse de venir lui donner un coup de main.
17h30 AUX FRONTIERES DU CONNU

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY (dern. de 2)
«Frissons garantis»
20h00 TERRE HUMAINE
20h30 RACE DE MONDE
21h00 TELE MAG
22h00 MOI AUSSI JE PARLE FRANCAIS
22h30 TELEJOURNAL

22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h15 RENCONTRES

23h45 CINEMA
«Malpertuis»

MERCREDI 12 NOVEMBRE

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
09h30 ANIMAGERIE
09h45 LES OUFS
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 FIFI BRINDACIER
12h00 TELEJOURNAL
12h05 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 PLACE DU FONDATEUR

17h00 CIRQUES DU MONDE
Cirques du monde. Folies sur glace. Cirque italien itinérant Entrecoupé par des chorégraphies sur glace on y présente les otaries de M Danon, les marionnettes de Martin Granger, Jean Rossi, équilibriste, la famille Rossi, clowns, et les chimpanzés de Van Desmond.

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

19h00 AU NATUREL
Emission réalisée par Mariette Hains, animée par Normand Séguin.

19h30 GALACTICA
20h30 LE TEMPS D'UNE PAIX
21h00 LES 36 CORDES
21h30 BIZARRE, BIZARRE
22h00 LA GUERRE DE 10,000 JOURS
22h30 TELEJOURNAL

22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h15 REFLETS D'UN PAYS
De Trois-Rivières
24h15 CINEMA
«Histoire d'un péché»

LES FILMS DE LA SEMAINE

Samedi 8 novembre
23h05 CINEMA

«Le roman d'un voleur de chevaux», aventures réalisées par Abraham Plonsky, avec Yul Brunner, Eli Wallach et Jane Birkin. A Malava, petite bourgade polonaise, un homme, et ses fils vivent du commerce des chevaux volés. La guerre russo-japonaise éclate et l'Empereur ordonne la réquisition de tous les chevaux. Privés de leür gagne-pain, les voleurs tentent tant bien que mal de continuer leurs activités, malgré la répression exercée par le terrible chef des cossaques. (FR.IT.YOUG.71)

Dimanche 9 novembre
23h30 CINE CLUB

«Dimanche, si loin de moi», drame réalisé par Ken Hannam, avec Jack Thompson, Teg Lye, Max Cullen et Lisa Beers. Après avoir essayé en vain un autre travail, un tondeur de moutons retourne à sa profession. Un vieil ami l'engage dans une équipe réquisitionnée pour six semaines dans une ferme de l'arrière-pays. (AUSTRALIEN.74)

Lundi 10 novembre
20h30 TELE SELECTION

«Les immigrants», (1er de 2), drame d'aventures d'Howard Fast réalisé par Alan J. Levi, avec Stephen Macht, Sharon Gless, Richard Andersson et Michael Durrel. Dan Lavetta naît sur le train qui emmène Toni, son père et sa mère, vers la Californie, leur nouvelle patrie.

Mardi 11 novembre
14h30 CINEMA

«La valise», comédie policière réalisée par Georges Lautner avec Mireille Darc, Michel Constantin et Jean-Pierre Marielle. Un capitaine est chargé de rapatrier un colonel, agent secret israëlien réfugié à l'ambassade de France en Lybie. Ce dernier est enfermé dans une valise diplomatique. (FR.73)

23h45 CINEMA

«Malpertuis», conte fantastique réalisé par Harry Kümel, avec Orson Wells, Jean-Pierre Cassel et Michel Bouquet. Un jeune matelot est ramené de force au château Malpertuis où son oncle est mourant. Avant de rendre l'âme, le vieillard lit son testament. Sa fortune est énorme et ses héritiers, personnages équiviques et mystérieux, n'en auront la jouissance que s'ils ne quittent à jamais Malpertuis. (BELGE: FRAN.ALL.71)

Mercredi 12 novembre
24h15 CINEMA

«Histoire d'un péché», drame réalisé par Walerian Borowczyk, avec Grazyna Dlugolecka, Jerzy Zdmik et Olgier Lukaszewicz. Vers les années 1900, à Varsovie, une jeune fille tombe amoureuse d'un jeune écrivain temporairement pensionnaire chez elle. La prude jeune fille est prête à tout pour suivre celui qu'elle aime. (POL.76)

Jeudi 13 novembre
14h30 CINEMA

«Ramdam à Amsterdam», comédie policière réalisée par José Antonio de la Loma, avec Thomas Hunter, Erika Blanc et Fernando Sancho. Un célèbre coureur-automobile, ex-perceur de coffres-forts est enlevé quelques jours avant son mariage par une jolie fille qui l'entraîne dans un coup important à Amsterdam. (HISPANO—GERMANO—ITALIEN.68)

20h00 LES GRANDS FILMS

«Carrie», drame fantastique réalisé par Brian De Palma, avec Sissy Spacek, Piper Laurie, Betty Buckley et William Katt. Une adolescente solitaire élevée par une mère puritaine et fanatique subit des moqueries de ses compagnes de classe. Elle se découvre un jour des dons de télékinésie, ce qui lui permet de dépâcer les objets par la force de sa pensée. (USA.76)

23h15 CINEMA

Désert de sang» policier réalisé par Lee H. Katzin, avec Andy Griffith, Sam Bottoms et Jim Antonio. En l'absence du guide attitré, un richissime infirme demande à un jeune naturaliste de l'accompagner dans une expédition de chasse. Ce dernier, qui n'aime ni la chasse ni les chasseurs, accepte pourtant l'invitation; d'abord à cause des avantages pécuniaires, et aussi, un peu par compassion. (USA)

Vendredi 14 novembre
14h30 CINEMA

1) «Comment réussir en affaires sans vraiment essayer», comédie réalisée par David Swift, avec Robert Morse, Michèle Lee et Rudy Vallée. Un jeune laveur de carreaux nourrit de grandes ambitions comme prinper au plus haut poste d'une grande firme industrielle. Aidé par toutes sortes de circonstances, il franchit rapidement les échelons. La seule difficulté qu'il rencontre est la présence plus ou moins gênante du Président de la compagnie.(USA.67)

23h15 CINEMA

«M.A.S.H.», comédie réalisée par Robert Altman, avec Donald Sutherland, Elliott Gould, Tom Skerrit et Sally Kellerman. Pendant la guerre de Corée, trois jeunes chirurgiens affectés à un hôpital de l'armée se délassent de leur tâche harassante en inventant des plaisanteries au détriment de leurs collègues. (USA.69)

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 TAM TAM
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 WICKIE
12h00 TELEJOURNAL
12h05 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
«Ramdam à Amsterdam»

16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 LES PIERRAFEU
La Myopie de Fred. Fred, croyant souffrir de troubles visuels, consulte un optométriste

17h30 DU NEUF AU ZOO

18h00 CE SOIR
Nouvelles , sports, météo

19h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Angèle Coutu, Jean Bresré, Micheline Lanctôt, Mario Verdon, Margot Campbell, Yvette Thuot et Candice Greene. *La Vie en rose.* La mère de Francine fréquente Serge Desmarais ce qui ne semble pas plaire à Francine. Réal.: Rolland Guay.

19h30 BOOGIE WOOGIE 47
20h00 LES GRANDS FILMS
«Carries»
22h00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
22h30 TELEJOURNAL

22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h15 CINEMA
«Désert de sang»



Café Show

Nous vous présentons cette semaine, le visage responsable de l'élaboration du Café-Show! Raymond Deslauriers, réalisateur, met en onde et ses idées et les suggestions qui lui sont faites pour renseigner et plaire à ses auditeurs. Son but est d'en arriver à une formule d'émission agréable concernant les régions affiliées au réseau de Radio-Canada.

La production et la direction de l'émission du matin qui est diffusée de 6h00 à 9h30 à CHFA comprend la sélection et la réunion de tous les éléments nécessaires à sa réalisation. Tâche complexe vous ne trouvez pas?

Toutefois, Raymond Deslauriers, pour s'acquitter de sa tâche, collabore avec une équipe du tonnerre! L'assistante-réalisatrice Rita Wesley assure la continuité et le choix musical en plus d'amalgamer les faits saillants qui se glissent durant l'émission. Citons aussi l'animateur, les pigistes, les techniciens, enfin, tout le personnel de la régie qui exécutent les effets techniques requis pour faire de ces heures matinales un réveil personnel et intéressant... ce qui n'enlève rien au mérite de son réalisateur!

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 LES FLOUMP
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
Bricolage, avec Luce Plante. Décoration des papiers à lettres *Préservation des aliments*, avec Pierrette Beaulieu, conseillère en alimentation. Congélation de la viande et autres aliments. les principes de préservation, de l'emballage et des contenants
11h00 IL ETAIT UNE FOIS L'HOMME
11h30 CHER ONCLE BILL
12h00 TELEJOURNAL
12h05 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
«Comment réussir en affaires sans vraiment essayer»
16h00 BOBINO
16h30 LA LETTRE DE NOUVELLE FRANCE
17h00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

18h00 CE SOIR
Nouvelles , sports, météo

19h00 GENIES EN HERBE

19h30 A CONTREPOIDS
Jeu questionnaire animé par Normand Bélanger

20h00 LE MONDE DE MARCEL DUBE
20h30 HORS SERIE
«La lumière des justes»
21h30 CONSOMMATEURS PLUS
22h30 TELEJOURNAL

22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports météo

23h15 CINEMA
«M.A.S.H.»